

GUIDE

DE L'ÉTUDIANT·E

en situation de **HANDICAP**

AVEC LES AMÉNAGEMENTS
DONT JE BÉNÉFICIE...

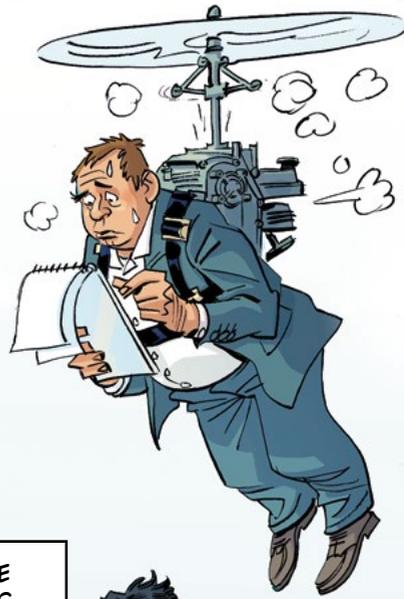
À TEL POINT QUE
JE N'AVAIS PAS REMARQUÉ
QUE TU EN AVAIS UN!

MON HANDICAP
NE ME POSE PLUS
DE PROBLÈME!



financé
par la

CVEC



JE CROYAIS QUE C'ÉTAIT MOI QUI DEVAIS PRENDRE TES NOTES!

JE SAIS...

MAIS C'EST DUR DE GAGNER EN AUTONOMIE AVEC DES PARENTS HÉLICOPTÈRES!

SOMMAIRE

BIEN COMPRENDRE LE HANDICAP	page 4.
DES INTERLOCUTEURS À VOTRE ÉCOUTE	page 6.
UN ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DE VOS ÉTUDES	page 8.
UNE UNIVERSITÉ ACCESSIBLE	page 10.
DES AMÉNAGEMENTS PERSONNALISÉS	page 12.
UNE VIE ÉTUDIANTE INCLUSIVE	page 14.
DES ATOUTS POUR UNE INSERTION PROFESSIONNELLE RÉUSSIE	page 16.
VIE PRATIQUE	page 18.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Retrouvez l'actualité de votre université sur les réseaux sociaux :

Instagram :

[universite_savoie_mont_blan](#)

Appli mobile Imagina :

Espace web étudiant

[www.univ-smb.fr/](http://www.univ-smb.fr/espace-etudiant)
[espace-etudiant](#)

ÉDITO

Favoriser l'accès à l'université, aux études supérieures pour tous les publics est essentiel. C'est une nécessité avec laquelle l'université ne doit pas transiger. Notre rôle est donc de faire en sorte que les mots 'accessibilité' ou 'inclusif' ne se limitent pas au discours convenu mais trouvent une concrétisation. Le Guide de l'étudiant en situation de handicap s'inscrit pleinement dans cette démarche, prenant toute sa place dans la vie étudiante.

La prise en compte des handicaps ne se limite pas aux questions d'accessibilité des salles ou aux multiples aménagements des études et des examens. Il s'agit aussi d'assurer des conditions propices à l'accueil, à l'accompagnement, à l'écoute et à la compréhension mutuelle, permettant aux étudiants en situation de handicap de vivre pleinement leur cursus de formation. De façon ludique, ce Guide de l'étudiant en situation de handicap traduit cet esprit et invite à dépasser la lettre de son titre parce qu'il s'adresse, en réalité, à tous, étudiants, personnel enseignant et administratif, afin que tous prennent bien conscience, collectivement, que l'insertion dans le monde professionnel commence à l'université.

Jean-François Dreuille
Vice-président Formation
et Vie Universitaire.



BIEN COMPRENDRE LE HANDICAP.

Fidèle à sa démarche de défense de l'égalité des chances, l'université s'implique pour que le handicap ne soit pas un frein à vos études. Pour bien accompagner les situations de handicap, il faut d'abord bien les comprendre. Voici donc quelques précisions sur le sujet.

Le handicap: définition légale - Selon la loi du 11 février 2005.

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un poly handicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

SI TON HANDICAP EST INVISIBLE,
EN QUOI C'EST HANDICAPANT ?



Des réalités très diverses.

Saviez-vous que seules **3 % des personnes en situation de handicap sont en fauteuil roulant**? Que **80 % des handicaps sont invisibles**? Voici quelques exemples qui démontrent que le handicap recouvre une réalité bien plus large que ce que l'on imagine souvent.

	Malvoyance.		Membre amputé ou atrophié, hernie discale, maladie invalidante, sida, cancer, épilepsie, allergie, diabète.
	Déficiência auditive.		
	Handicap moteur, lombalgie.		
	Phobie, TOC, dépression.		Trouble cognitif, trouble du spectre autistique, trouble DYS.

La charte université / handicap.

En signant cette charte en 2007, puis 2012, le gouvernement et la conférence des présidents d'universités se sont engagés à favoriser l'autonomie des étudiantes et étudiants en situation de handicap dans leur parcours universitaire et à rétablir l'égalité des chances avec les autres étudiants.

Ils remplissent cet engagement en créant un lieu dédié d'accueil et d'accompagnement dans chaque université.

Le handicap: une question de contexte.

Le handicap se définit par rapport à un environnement. Une déficience donnée, créera une situation de handicap ou non en fonction des contraintes propres à l'activité de la personne concernée.

DES INTERLOCUTEURS À VOTRE ÉCOUTE.

Pour simplifier l'accueil des étudiantes et étudiants en situation de handicap, la C2AESH travaille de concert avec tout un réseau d'interlocuteurs. Si vous estimez devoir bénéficier d'un aménagement de vos études et/ou de vos examens, adressez-vous à la cellule d'accueil ou au Service de Santé Étudiant qui évalueront votre situation.

La Cellule d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap (C2AESH).

La C2AESH de l'Université Savoie Mont Blanc accueille et accompagne les étudiantes et étudiants en situation de handicap qui, en fonction de leurs besoins, nécessitent des aménagements tout au long de leur cursus universitaire :

- Information sur leurs droits et démarches,
- Aides à la constitution de dossiers (MDPH, EMAAS),
- Accessibilité aux locaux, accompagnement pédagogique et accès aux savoirs,
- Aménagement d'examens, orientation et aide à l'insertion professionnelle,
- Aide aux recherches de stages, participation à la vie étudiante.

La cellule d'accueil coordonne les acteurs de l'université impliqués dans cet accompagnement. Elle s'appuie notamment sur le Service de Santé Étudiant et selon la complexité des situations, une équipe plurielle, pour déterminer les mesures compensatoires les plus adaptées aux étudiants concernés.

Le Service de santé étudiant (SSE).

Les médecins du SSE de l'Université Savoie Mont Blanc assurent la prise en charge du dossier médical de l'étudiante ou de l'étudiant en toute confidentialité. Ils vérifient que le parcours de soins existant est en adéquation avec ses besoins.

Le médecin peut, s'il le juge nécessaire, et avec l'accord de l'étudiante ou de l'étudiant, consulter la cellule d'accueil et les partenaires nécessaires pour détenir tous les éléments afin de proposer des aménagements adaptés.



Pour plus d'informations,
lien vers le portail de l'USMB.

Cliquez ici ou scannez le QRcode.

CONTACT C2AESH:

(de préférence par mail).

Tél.: 04 79 75 91 56 ou 04 50 09 24 96.

Mail: mission.handicap@univ-smb.fr

CONTACT SSE:

CAMPUS D'ANNECY-LE-VIEUX.

Tél.: 04 50 09 24 90.

Mail: medecine.preventive-annecy@univ-smb.fr

CAMPUS DU BOURGET-DU-LAC.

Tél.: 04 79 75 87 56.

Mail: medecine.preventive-bourget@univ-smb.fr

CAMPUS DE JACOB-BELLECOMBETTE.

Tél.: 04 79 75 85 44.

Mail: medecine.preventive-jacob@univ-smb.fr

Pour
prendre
contact

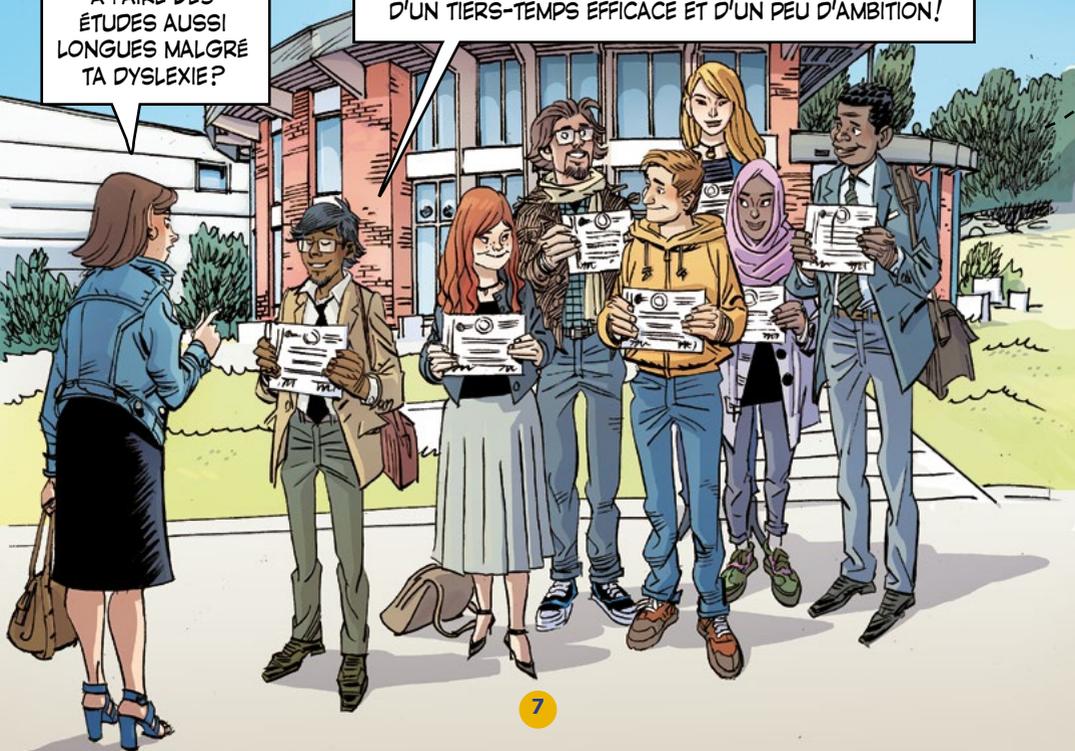


Les assistantes sociales
interviennent également
sur les questions d'accès
aux droits
(logement, bourses).

**Des psychologues
sont à votre disposition
sur les 3 campus.**

TU AS RÉUSSI
À FAIRE DES
ÉTUDES AUSSI
LONGUES MALGRÉ
TA DYSLEXIE ?

TU N'IMAGINES PAS LE POUVOIR D'UNE UNIVERSITÉ
À L'ÉCOUTE, D'UN BON ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE,
D'UN TIERS-TEMPS EFFICACE ET D'UN PEU D'AMBITION !



UN ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DE VOS ÉTUDES.

La cellule d'accueil vous soutient dans vos démarches et notamment dans la déclaration de votre handicap, en toute confidentialité. Un plan d'accompagnement personnalisé peut être mis en place. Il est alors réévalué chaque année pour vous offrir les compensations adaptées à votre situation.

Avant la rentrée.

Contactez la C2AESH pour anticiper au mieux la mise en œuvre du suivi et pour aider à l'orientation. **Il n'est jamais trop tôt!**

À l'inscription administrative.

C'est le démarrage du suivi officiel (numéro d'étudiant attribué, paiement des droits d'inscription...).

- **Prenez rendez-vous avec le médecin du SSE** sans attendre (évaluation des besoins d'aménagements). Munissez-vous de vos documents médicaux récents, indispensables pour une bonne évaluation de votre situation.
- **N'hésitez pas à vous adresser en complément, aux référentes handicap de la C2AESH**, pour le suivi d'autres aspects (budget, logement, vie quotidienne, mise en contact).
- Consultez les dates limites de demande d'aménagement pour chaque semestre, afin de prendre rendez-vous à temps auprès du service de santé étudiant.



Durant sa formation.

En fonction des besoins, la situation peut être réévaluée et les aménagements adaptés à tout moment. L'étudiant est acteur de son propre suivi dans le cadre de son projet d'études.

À chaque rentrée.

Il est impératif de faire le point avec le médecin pour renouveler ou ajuster les aménagements avant les dates limites.

Il est toujours utile de reprendre contact avec les référentes handicap pour faire le point.

Examens:

L'anticipation est la clé. Les demandes ne peuvent être prises en compte qu'au moins 3 semaines avant le début des examens.

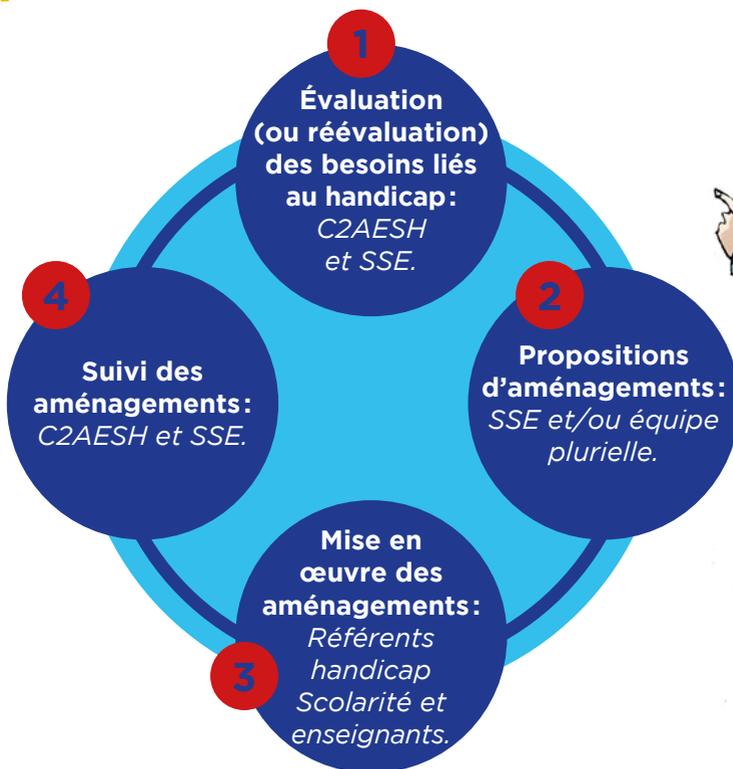
Concours:

Attention, les aménagements sont spécifiques car pris en charge par l'établissement organisateur des concours. Consultez la Cellule d'accueil et d'accompagnement des étudiants et étudiantes en situation de handicap qui fera le lien.

Stages:

La Cellule d'accueil et d'accompagnement des étudiants et étudiantes en situation de handicap vous **accompagne dans vos démarches de déclaration RQTH**, reconnue dans le cadre professionnel.

La mise en place d'aménagements suit l'évolution de votre situation personnelle.



UNE UNIVERSITÉ ACCESSIBLE.

Intégrer l'université est une nouvelle étape dans la construction de votre avenir. La vie estudiantine est une période où se créent de nouveaux liens d'amitié durables, parfois pour la vie. L'université met en œuvre les actions les plus pertinentes possible pour que ce moment clé se passe dans un environnement favorable. Parmi ces actions, l'université s'est engagée dans un processus d'amélioration continue de l'accessibilité des locaux et des contenus pédagogiques. Pour toute suggestion sur l'amélioration de l'accessibilité au sein de l'Université, la C2AESH est à votre écoute.

VOUS SAVEZ QUE VOUS AVEZ DROIT À UN PRÊT PROLONGÉ?

OUI, OUI JE LE SAIS. MAIS CE MANUEL M'A TELLEMENT PASSIONNÉE QUE JE L'AI DÉVORÉ EN DEUX JOURS!

MOI, J'AI 7 SEMAINES DE RETARD... "TÊTE EN L'AIR" C'EST CONSIDÉRÉ COMME UN HANDICAP?



Des bâtiments accessibles.

L'université améliore constamment les conditions d'accessibilité de l'ensemble de ses sites: que ce soit par l'installation de rampes, l'accès gratuit et confortable au stationnement, des portes automatiques, des ascenseurs, bandes podotactiles de guidage...

L'accessibilité ne s'arrête pas là: certains amphis, salles de cours et scolarités sont équipés de boucles magnétiques auditives pour personnes malentendantes.

Enfin, pour assurer de bonnes conditions de révisions et de travaux personnels, des salles informatiques sont à votre disposition.

Une plateforme numérique dédiée.

La plateforme de cours en ligne **Moodle**, accessible depuis l'intranet USMB (rubrique accès direct), offre aux étudiants l'accès à leurs supports de cours et de nombreux outils collaboratifs: partage de fichiers, wikis, blogs...

À travers le catalogue de cours, vous accédez à des modules multimédias et des cours en accès libre. Selon votre formation, des liens vers d'autres portails d'enseignements pourront vous être proposés en complément par vos enseignantes et enseignants.



Une bibliothèque universitaire équipée.

- Les services de bibliothèque universitaire sont présents sur tous les sites. Les personnels sont à votre écoute pour vous aider dans vos recherches documentaires.
- Pour répondre à vos besoins de consultation des ouvrages, un allongement du temps de prêt peut vous être accordé (sous conditions).
- Un téléviseur agrandisseur est également disponible, ainsi que des ordinateurs équipés de zoom texte.
- Des salles de travail peuvent être réservées pour étudier au calme.
- Des espaces détente vous permettent de vous ressourcer.

DES AMÉNAGEMENTS PERSONNALISÉS.

La politique d'accueil et d'accompagnement du handicap par l'université consiste à proposer aux étudiantes et étudiants concernés des aménagements sur mesure permettant de compenser chaque situation de handicap.

OUBLIE TA DÉPRESSION!
EN TANT QUE COÉQUIPIER, JE M'ENGAGE,
SI TU LE SOUHAITES, À T'AIDER DANS TES DÉMARCHES,
TON ORGANISATION PERSONNELLE ET LA GESTION
DE TES PRIORITÉS!

ET ÇA T'ANGOISSE PAS?



Pour les études.

- Matériels spécifiques (PC, logiciels),
- Mobilier adapté,
- Récupération des supports de cours,
- Assistance d'un coéquipier pour les déplacements et manipulations,
- Adaptations de documents d'études: transcription braille, agrandissements de supports de cours,
- Codage Langage Parlé Complété (LPC), interprétariat Langue des Signes Française (LSF),
- Aménagement du cursus de formation, des horaires, nomadisme des TD...
- Soutien pédagogique,
- Tutorat enseignant,
- etc.

LE SAVIEZ-VOUS?

Pour les **aménagements** d'examens, un délai de prévenance de 3 semaines est nécessaire avant mise en place.

Les concours demandent parfois encore plus de temps pour que l'université se coordonne avec le centre de concours.

LE SAVIEZ-VOUS?

Les **emplois étudiants** d'assistance sont ouverts à tous.

N'hésitez pas à postuler ou à en parler autour de vous!

Pour les examens et les concours.

- Temps de composition majoré (un tiers temps) pour les épreuves écrites et la préparation des épreuves orales,
 - Assistance d'un secrétaire,
 - Salle de composition isolée,
- Utilisation d'un matériel informatique spécifique,
 - Adaptation des sujets d'examens (agrandissement, sujets en braille...),
 - Adaptation des épreuves,
- etc.

UNE VIE ÉTUDIANTE INCLUSIVE.

Même quand on se donne à fond dans ses études, il est important de varier ses centres d'intérêt et d'avoir des moments de respiration. Quoi de mieux que de faire du sport ou de s'engager dans des projets, notamment artistiques? Pour suivre toutes les actualités de la vie étudiante, rendez-vous sur la page Facebook : "Vie étudiante de l'Université Savoie Mont Blanc".

Service Vie Étudiante et de Campus.

Animation de la vie étudiante.

Le service vie étudiante et de campus accompagne les étudiantes et étudiants dans leurs projets associatifs, qu'ils soient culturels, artistiques, citoyens, solidaires, sportifs, etc.

Pour contacter le Service de Vie Étudiante et de Campus.

Tél. : 04 79 75 94 15.

Mail : service.vie-etudiante@univ-smb.fr



Plus d'informations sur le site.
Cliquez ici ou scannez le QRcode.



Vie associative.

Théâtre, danse, musique, la liste est longue des activités artistiques que vous pouvez pratiquer et des sorties culturelles accessibles.



Plus d'informations sur le site.
Cliquez ici ou scannez le QRcode.



Bureau des Étudiants.

Diverses associations existent au sein de chaque composante. Ils animent la vie étudiante dès la rentrée: vous ne pouvez pas les manquer!

Sport.

Afin d'accéder à une pratique physique au même titre que les autres étudiantes et étudiants et de favoriser l'intégration des sportifs en situations de handicap, le service des sports, en partenariat avec la C2AESH, vous propose de vous accompagner dans la pratique de votre choix par un encadrement adapté à votre handicap.

ÉTUDIANTS RELAIS:

Information, santé, numérique...
la plupart des services
de l'université bénéficient
du soutien d'étudiants et
étudiantes volontaires qui
se feront un plaisir de vous
guider à votre arrivée
sur le campus.



Plus d'informations sur le site.
Cliquez ici ou scannez le QRcode.



DES ATOUTS POUR UNE INSERTION PROFESSIONNELLE RÉUSSIE.

Un dispositif dédié vous accompagne pour préparer votre insertion professionnelle. Il met son expertise à votre service pour que vos choix d'orientation débouchent sur un solide projet professionnel.

MOI QUI CRAIGNAIS
QUE VOUS NE ME RECRUTIEZ
PAS À CAUSE DE MON
HANDICAP!

EN TOUT CAS
VOTRE CV EST LOIN
D'ÊTRE UN HANDICAP!



Le Service Universitaire d'Information d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SUIOIP).

Un service dédié au sein de l'université.

Le SUIOIP conseille, informe et accompagne les étudiantes et étudiants dans la construction de leur parcours universitaire et dans la définition de leur projet professionnel.

Il travaille en étroite collaboration avec Cap Emploi et le Club des Entreprises (CDE) qui, à travers son réseau, met en relation les étudiantes et étudiants avec le monde professionnel. Le Club des Entreprises est aussi là pour vous aider à trouver un stage, une alternance ou une mission.

Des entretiens individuels sur les trois campus sont proposés par la conseillère d'orientation psychologue de l'Éducation nationale rattachée à l'Université Savoie Mont Blanc.

Pour prendre contact avec le SUIOIP.

Tél. : 04 79 75 94 83.

Mail : service.orientation@univ-smb.fr

CAREER CENTER

Des centaines d'offres sont disponibles sur le site Career Center.

La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Mettez toutes les chances de votre côté.

Le statut de travailleur handicapé (RQTH) peut être demandé avant la fin des études et être pris en compte dans le cadre d'une recherche de stage. Les étudiantes et étudiants concernés ont tout intérêt à faire cette démarche en prévision de leurs stages obligatoires.

En effet, être déjà déclaré travailleur en situation de handicap permet de faire rapidement une demande d'aménagement chez l'employeur si nécessaire. Les mesures prévues par les entreprises sont variées : aide au financement d'appareillage, aménagement d'emploi du temps et/ou du poste de travail...

Compte tenu des délais de traitement des dossiers par la Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), il est fortement conseillé d'anticiper cette démarche.

VIE PRATIQUE.



Les aides.

Les étudiantes et étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aides financières, comme les autres, mais également de bourses spécifiques en fonction de leur handicap.

Pour les aides au logement, rapprochez-vous de l'assistante sociale du CROUS/CLOUS de votre campus.



Plus d'informations sur le site.
Cliquez ici ou scannez le QRcode.



L'aide personnalisée mensuelle.

En fonction de votre degré d'autonomie, de votre âge, de vos ressources et de votre résidence, vous pourrez peut-être prétendre à la prestation de compensation du handicap (PCH). Il s'agit d'une aide financière, versée par le département, destinée à rembourser les dépenses liées à votre perte d'autonomie. Vous pouvez retirer le dossier auprès de la MDPH de votre département de résidence. **Les référentes handicap peuvent vous guider pour la constitution de ce dossier, n'hésitez pas à les interpeller!**

L'Allocation Adulte Handicapé - AAH.

La demande est à faire auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Les référentes handicap vous aideront également dans cette démarche.



Le logement.

En tant qu'étudiante et étudiant et suivant votre lieu d'étude, la durée de votre formation et vos ressources, plusieurs possibilités s'offrent à vous. Quel que soit votre choix, n'hésitez pas à interroger les assistantes sociales, elles sauront vous orienter vers les services disponibles en fonction de votre lieu de résidence.

Les résidences du CROUS.

Demande à faire en ligne entre le 15 janvier et le 30 septembre de l'année précédente.



Déposez votre inscription sur
www.crous-grenoble.fr

Dispositif Visale de cautionnement gratuit.

Mettez en place ce dispositif avant la signature de l'état des lieux.



Connectez-vous sur
www.visale.fr



Les transports.

Les transports domicile-université.

Pensez à adresser votre demande de prise en charge au Conseil Général de votre domicile.

Les transports en commun.



Plus d'informations sur le site.
Cliquez ici ou scannez le QRcode.



Le covoiturage.

Covoiturage en Auvergne Rhône Alpes:

MOV'ICI est un service public de covoiturage de proximité, il est gratuit et sécurisé pour vous déplacer facilement.

Depuis l'application mobile, accédez facilement au site et proposez du covoiturage en temps réel ou trouvez votre conducteur!



Le vélo.

Il existe diverses solutions:

location longue durée ou à l'heure...

De nombreuses pistes cyclables ont été créées dans la région.

CONTACTS.

La Cellule d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap (C2AESH).

Tél.: 04 79 75 91 56 ou 04 50 09 24 96.

Mail: mission.handicap@univ-smb.fr

Service de Santé Étudiant (SSE).

CAMPUS D'ANNECY-LE-VIEUX.

Tél.: 04 50 09 24 90.

Mail: medecine.preventive-annecy@univ-smb.fr

CAMPUS DU BOURGET-DU-LAC.

Tél.: 04 79 75 87 56.

Mail: medecine.preventive-bourget@univ-smb.fr

CAMPUS DE JACOB-BELLECOMBETTE.

Tél.: 04 79 75 85 44.

Mail: medecine.preventive-jacob@univ-smb.fr



La prise de rendez-vous
auprès d'un médecin
du SSE peut s'effectuer en
ligne à l'adresse suivante:

<https://prdv-savoie.grenet.fr/>

ou en scannant
le QRcode
suivant:

